



Comprendre l'Assurance Croissance RBC, l'Assurance Croissance Plus RBC et le compte des polices avec participation



Assurances

Table des matières

Section 1 : Comprendre les avantages de l'Assurance Croissance RBC et de l'Assurance Croissance Plus RBC

- Qu'est-ce qu'une assurance vie avec participation ?
- Quels sont les avantages de l'assurance vie avec participation ?
- Comment fonctionnent le compte des polices avec participation et les participations ?

Section 2 : Pourquoi envisager la souscription d'une Assurance Croissance RBC ou d'une Assurance Croissance Plus RBC ?

- Notre solidité
- Notre stabilité
- Notre expérience

Section 3 : Stratégie de placement et répartition d'actifs de l'Assurance Croissance RBC et de l'Assurance Croissance Plus RBC

- Cible de répartition d'actifs du compte des polices avec participation
 - Obligations d'État et de sociétés
 - Titres privés à revenu fixe
 - Hypothèques commerciales
 - Titres de participation (actions ordinaires)
 - Biens immobiliers commerciaux
- Comparaison du rendement

AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ

L'Assurance Croissance RBC et l'Assurance Croissance Plus RBC sont des produits d'assurance vie avec participation qui allient les avantages d'une protection d'assurance et la croissance d'une valeur de rachat garantie. Le présent guide vise à fournir des renseignements généraux sur le produit. Il n'a pas pour but de fournir des conseils fiscaux, juridiques, comptables ou autres. Veuillez consulter vos propres conseillers professionnels pour obtenir des recommandations fondées sur votre situation particulière. Nous avons tout mis en œuvre pour assurer l'exactitude des renseignements fournis dans ce guide. Malgré tous nos efforts, certaines erreurs et omissions peuvent s'être glissées. En cas de divergence, les conditions des polices Assurance Croissance RBC et Assurance Croissance Plus RBC applicables auront préséance sur tout renseignement contenu dans ce guide.

Solidité. Stabilité. Expérience.

Section 1 : Comprendre les avantages de l'Assurance Croissance RBC et de l'Assurance Croissance Plus RBC

Assurance Croissance RBC^{MC} et Assurance Croissance Plus RBC^{MC} sont des produits d'assurance vie avec participation. Parfois appelées assurance vie entière avec participation, elles procurent une puissante combinaison : une assurance vie jumelée à un potentiel de croissance des fonds fiscalement avantageuse. Une assurance vie avec participation est idéale pour protéger les familles, maintenir les entreprises et faciliter le transfert intergénérationnel de patrimoine.

Qu'est-ce qu'une assurance vie avec participation ?

Les primes versées par les titulaires des polices d'assurance vie avec participation sont mises en commun dans un compte de polices avec participation gérés par des professionnels, qui distribue les gains des placements aux titulaires de police sous forme de participations. De plus, à mesure que les primes sont payées, la valeur de rachat de la police augmente et les titulaires de police peuvent accéder à cette valeur pour répondre à des besoins financiers.

Quels sont les avantages de l'assurance vie avec participation ?

Les titulaires de police choisissent l'assurance vie avec participation pour toute une gamme d'avantages :

- L'option de participer à la croissance des primes investies et de recevoir des participations tirées de la croissance des placements selon la forme choisie parmi diverses options
- La sécurité des primes fixes pour une durée déterminée, ce qui garantit des coûts stables et prévisibles
- Une valeur de rachat croissante, qui procure une source de fonds flexible pouvant être convertie en flux de trésorerie, utilisée comme garantie ou servir à réduire ou à éliminer le coût des primes
- Un capital-décès de base garanti, qui procure une sécurité financière

De plus, la croissance au sein de la police s'accumule à l'abri de l'impôt, conformément aux règles du paragraphe 148(3) de la *Loi de l'impôt sur le revenu* du Canada.



Comment fonctionnent le compte des polices avec participation et les participations ?

Un des facteurs de différenciation de l'assurance vie avec participation est la possibilité pour les titulaires de police de participer à la croissance des fonds, qui sont gérés de façon professionnelle par l'assureur. De nombreux clients préfèrent l'assurance vie entière avec participation aux autres produits d'assurance permanente parce qu'elle leur permet de bénéficier de l'expérience en placements de professionnels expérimentés, d'autant plus que l'assureur peut aussi avoir accès à des fonds auxquels le public n'a pas accès.

Avec l'Assurance Croissance RBC et l'Assurance Croissance Plus RBC, le compte des polices avec participation est provisionné par les primes, qui sont investies en bloc par l'équipe des placements de RBC Assurances®. Ce compte peut réaliser des gains si le taux de mortalité et les dépenses sont moins élevés que prévu et les rendements des placements sont supérieurs aux prévisions.

Ces gains, appelés « bénéfices non répartis », constituent l'excédent du compte des polices avec participation. Ce surplus peut être distribué aux titulaires de police sous forme de participations. Les titulaires peuvent choisir parmi plusieurs options pour recevoir les participations. Le versement de participations n'est pas garanti.

Le montant des bénéfices non répartis dans le compte des polices avec participation dépend de ce qui suit :

- Rendement du placement
- Dépenses
- Le taux de mortalité et les sinistres-décès par des titulaires de police
- Comportement des titulaires, comme les rachats de contrat et les avances sur police

La répartition des participations aux titulaires particuliers est déterminée par une formule connue sous le nom de « barème des participations ». Le barème des participations tient compte d'un certain nombre de facteurs différents, notamment ceux-ci :

- Le taux d'intérêt du barème des participations, utilisé pour calculer la composante « placement » de la participation
- Les gains ou pertes découlant des sinistres-décès, des dépenses et d'autres éléments

Une fois le calcul du barème des participations effectué, les participations sont versées aux titulaires de police en fonction de l'option choisie. Le barème des participations n'est pas garanti ; il peut changer d'une année à l'autre.

Chaque année, le Conseil d'administration de la Compagnie d'assurance vie RBC approuve toute distribution de l'excédent du compte des polices avec participation au titulaire et à l'actionnaire. Le montant maximal distribué à l'actionnaire est régi par les lois applicables (c.-à-d. la *Loi sur les sociétés d'assurances fédérale*). Tout excédent restant est conservé dans le compte des polices avec participation afin d'améliorer la stabilité du compte.

Comprendre le taux d'intérêt du barème des participations

Bien que le rendement des placements constitue une composante importante du rendement des participations du titulaire de police, le taux d'intérêt du barème des participations peut être supérieur ou inférieur au rendement des placements du compte des polices avec participation. En effet, le taux d'intérêt du barème des participations tient compte de facteurs qui vont au-delà du rendement des placements, notamment l'excédent du compte des polices avec participation et les rendements futurs attendus. De plus, des techniques de redressement lissé sont appliquées au taux d'intérêt du barème des participations.

Le taux d'intérêt du barème des participations est appliqué à l'actif du compte des polices avec participation, et non aux polices d'assurance individuelle. Le taux d'intérêt du barème des participations constitue également un élément du calcul effectué pour déterminer les participations qui sont attribuées aux titulaires de police.

Chaque année, le taux d'intérêt du barème des participations est passé en revue pour déterminer s'il demeurera inchangé, ou s'il augmentera ou diminuera. Toute modification du taux est approuvée par le Conseil d'administration de la Compagnie d'assurance vie RBC, et les titulaires de police sont informés du changement sur le relevé produit à l'anniversaire contractuel.

Les fluctuations du taux d'intérêt du barème des participations peuvent avoir une incidence importante sur les valeurs non garanties et le capital-décès total de la police. En cas de changement du taux d'intérêt du barème des participations, les projections incluses dans l'exposé initial pour la valeur de rachat totale et le capital-décès total ne se réaliseront pas. Vous pouvez demander un exposé de police en vigueur à jour.



Section 2 : Pourquoi envisager la souscription d'une Assurance Croissance RBC ou d'une Assurance Croissance Plus RBC ?

RBC offre depuis longtemps de la valeur ajoutée à ses clients, notamment par l'entremise de son entité administrative d'assurance, la Compagnie d'assurance vie RBC. Cela signifie que les Canadiens peuvent compter sur nous lorsqu'ils songent à souscrire une assurance vie avec participation. La combinaison de notre solidité, de notre stabilité et de notre expérience procure aux titulaires de police les avantages auxquels ils s'attendent d'une police d'assurance vie avec participation.

Notre solidité

À RBC, nous respectons les promesses que nous faisons aux Canadiens depuis plus de 150 ans, que la conjoncture soit favorable ou pas, et notre engagement envers nos clients n'a jamais fléchi, quelles que soient les circonstances.

RBC Assurances est l'une des plus importantes compagnies d'assurance détenues par une banque canadienne. Comptant plus de cinq millions de clients dans le monde, elle offre une vaste gamme de solutions d'assurance vie, maladie, habitation, automobile, voyage, crédit et d'accumulation de patrimoine à une clientèle composée de particuliers et de groupes.

Notre stabilité

La combinaison de notre stratégie de placement à long terme et de notre philosophie de gestion axée sur la prudence contribue à faire profiter aux titulaires des polices avec participation d'un rendement solide et stable.

Afin d'offrir une expérience de rendement plus stable sur les placements des polices avec participation, nous utilisons des techniques de redressement lissé pour réduire au minimum les répercussions des fluctuations du marché à court terme. Par conséquent, le rendement de ces placements a tendance à se déplacer plus lentement que celui des taux d'intérêt et des marchés boursiers réels. Cela signifie qu'il diminue moins rapidement lorsque les taux d'intérêt ou les marchés boursiers sont en repli et qu'il augmente plus lentement lorsque les taux d'intérêt sont en hausse ou que les marchés boursiers connaissent une période de croissance.

Nous utilisons le barème des participations pour distribuer équitablement les gains entre les titulaires de police tout en atténuant les fluctuations du marché. Lorsque nous déterminons le barème des participations, nous examinons le rendement actuel et futur prévu, et nous visons à réduire au minimum les répercussions de la volatilité à court terme.

En quoi consiste le redressement lissé ?

Le redressement lissé consiste à comptabiliser les gains et pertes de placement, non pas au fur et à mesure qu'ils se produisent, mais sur une période plus longue. En effectuant un redressement lissé des fluctuations du marché et des taux d'intérêt, nous réduisons au minimum l'incidence de la volatilité que les fluctuations à court terme peuvent avoir sur le rendement des placements.

Grâce à des techniques de redressement lissé, nous sommes en mesure d'offrir des rendements plus stables pour toutes les catégories d'actifs que si nous avions comptabilisé les gains et les pertes de placement au fur et à mesure qu'ils se produisaient. Veuillez noter que le redressement lissé s'applique à toute fluctuation du marché et des taux d'intérêt.

Notre expérience

En 1998, la Compagnie d'assurance vie RBC a acquis les activités canadiennes de la Mutuelle d'Omaha. Ces activités comprenaient un bloc de polices d'assurance vie avec participation. Ces polices sont adossées à des actifs détenus dans un compte des polices avec participation distinct du compte des polices avec participation de l'Assurance Croissance RBC. Depuis cette acquisition, la Compagnie d'assurance vie RBC gère ce bloc fermé de polices avec participation et verse annuellement des participations aux titulaires de police.

Notre équipe chevronnée de gestion des placements a pour philosophie de gérer les comptes avec participation de façon à maximiser les rendements potentiels tout en maintenant un profil de risque prudent.

L'équipe de gestion de portefeuille chevronnée de RBC Assurances gère les placements qui soutiennent le compte des polices avec participation afin que les titulaires de police n'aient pas à surveiller ni à gérer eux-mêmes les placements. Nos professionnels des placements comptent ensemble plus de 100 ans d'expérience en gestion d'actifs, et ils suivent la même philosophie de placement que RBC Marchés des Capitaux® et RBC Gestion mondiale d'actifs®.

Notre excellente équipe de professionnels en placements, qui sont issus de divers secteurs d'activité, permet d'assurer une couverture complète des différentes catégories d'actifs de placement et des capacités hors pair en matière de montage, d'exécution et de gestion.

- Les membres de l'équipe ont en moyenne plus de 25 ans d'expérience, et plus d'un siècle d'expérience collectivement.
- L'équipe gère un actif de plus de 15 milliards de dollars, dont plus de 2,5 milliards de dollars d'actifs privés alternatifs, dont des hypothèques commerciales, des titres privés à revenu fixe et des actifs immobiliers commerciaux.

Cette équipe reçoit le soutien du réseau mondial de RBC à la fois novateur et d'avant-garde qui donne accès à des connaissances approfondies et à une expertise dans les domaines des services commerciaux et à la grande entreprise, des marchés des capitaux, du marché mondial des infrastructures et de l'immobilier, de la gestion d'actifs et de la gestion du risque.

Section 3 : Stratégie de placement et répartition d'actifs de l'Assurance Croissance RBC et de l'Assurance Croissance Plus RBC

La stratégie de placement en ce qui a trait au compte des polices avec participation est guidée par les objectifs de croissance à long terme, de stabilité des participations du compte, de liquidités adéquates, de gestion prudente du risque lié au taux d'intérêt et d'efficacité fiscale. Nos lignes directrices et contraintes en matière de placement appuient la qualité et la mixité des actifs, les exigences en matière de liquidité et la durée des actifs.

La Compagnie d'assurance vie RBC (RBC Vie) a transféré un capital de démarrage provenant du surplus des actionnaires au compte des polices avec participation pour soutenir les nouvelles polices avec participation et renforcer notre engagement envers l'actif sur lequel est adossé ce produit. Une fois que le compte des polices avec participation aura été établi et que le capital de démarrage ne sera plus nécessaire, ce montant pourra être transféré au compte des actionnaires avec un taux de rendement raisonnable au fil du temps, sous réserve de l'approbation du Bureau du surintendant des institutions financières. Lorsqu'un transfert est effectué au compte des actionnaires, les titulaires de police en sont informés.

Cible de répartition d'actifs du compte des polices avec participation

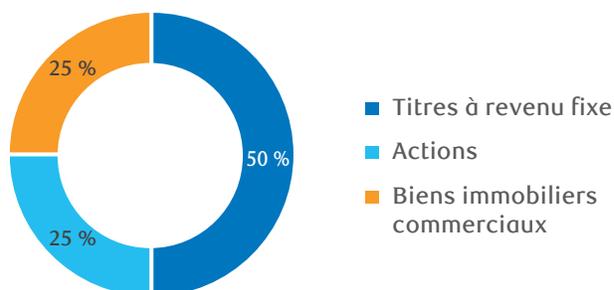
Conformément à l'objectif du compte des polices avec participation de maintenir la stabilité des participations à long terme, la répartition d'actifs est gérée avec soin afin d'assurer une diversification optimale entre les catégories d'actifs, et les gestionnaires de portefeuille utilisent une approche de placement rigoureuse pour maximiser les rendements à long terme.

En plus des placements à revenu fixe conventionnels dans les obligations d'État, les placements dans des actifs privés alternatifs comme les hypothèques commerciales et les titres privés à revenu fixe font partie intégrante de la stratégie de placement, car ces actifs ont le potentiel d'offrir des rendements ajustés au risque plus élevés et d'améliorer la diversification du portefeuille.

La répartition d'actifs cible proposée pour le compte RBC Vie, qui correspond à la politique de placement du compte, est la suivante :

	Catégorie d'actif	Cible	Minimum	Maximum
Titres à revenu fixe	À court terme	50 %	30 %	70 %
	Obligations d'État			
	Obligations de sociétés			
	Hypothèques commerciales			
	Placements privés			
Titres à revenu non fixe	Actions ordinaires	25 %	30 %	70 %
	Biens immobiliers commerciaux	25 %		
		100 %		

Répartition cible (% du total)



Ces directives en matière de répartition des placements représentent des objectifs à long terme. Afin de protéger les intérêts des titulaires de police et de faire preuve de prudence en prenant en considération les occasions de placement disponibles, selon les conditions économiques et du marché en vigueur, la répartition d'actifs réelle peut, de temps à autre, différer de la répartition cible dans les limites prescrites.

Obligations d'État et de sociétés

Le portefeuille d'obligations d'État Comporte principalement un mélange d'obligations provinciales et d'obligations de sociétés de catégorie investissement diversifiées selon la région géographique, la qualité, le secteur et le terme jusqu'à l'échéance. L'objectif est de maintenir la qualité globale du portefeuille dans les cotes de catégorie investissement (BBB ou plus). La répartition cible du portefeuille d'obligations d'État par la qualité de l'actif (cote) et le secteur d'actifs est présentée ci-contre.

Répartition cible des obligations d'État

Par qualité :

Cote (qualité)	Cible (% du total)
AAA	0 %
AA	25 %
A	50 %
BBB	25 %
Total	100 %

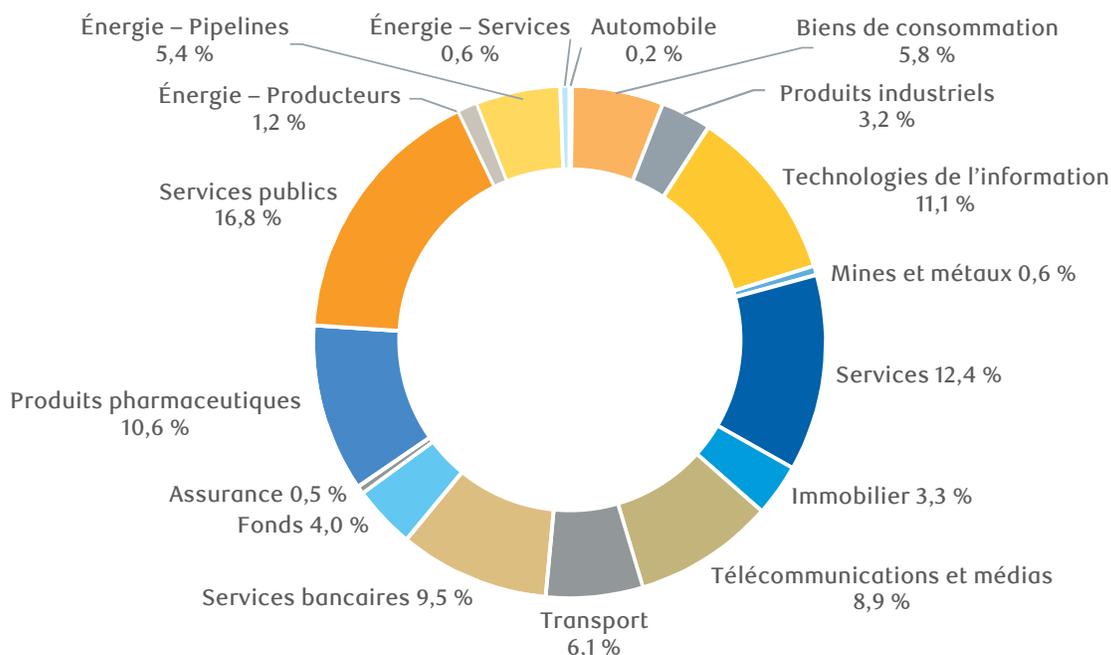
Par répartition sectorielle :

Secteur	Cible (% du total)
Gouv. fédéral	0 %
Gouv. provinciaux	15 %
Gouv. municipaux	0 %
Sociétés	85 %
Total	100 %

À long terme, 30 %-50 % des placements dans les comptes seront détenus dans des obligations de sociétés, ce qui reflète nos cibles globales de répartition du portefeuille en matière de qualité de l'actif et de diversification sectorielle. La composition actuelle de notre portefeuille d'obligations de sociétés, pour les actifs du fonds général, est présentée à titre de référence.

Composition actuelle du portefeuille d'obligations de sociétés (pour les actifs du fonds général)

Obligations de sociétés par secteur



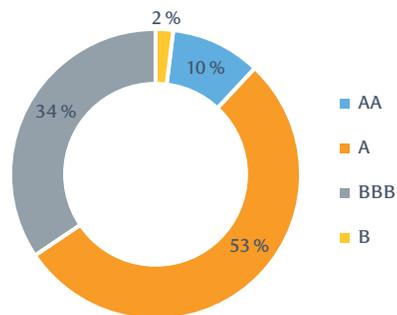
Titres privés à revenu fixe

Les placements privés à revenu fixe sont des investissements de type obligataire émis dans le cadre d'accords privés avec des emprunteurs du secteur public et des sociétés émettrices, et comprennent généralement des placements privés d'entreprise, de financement d'infrastructures par emprunt et des prêts à terme à taux fixe privés. Un degré prudent de diversification par qualité et par secteur est maintenu pour le portefeuille de placements privés à revenu fixe.

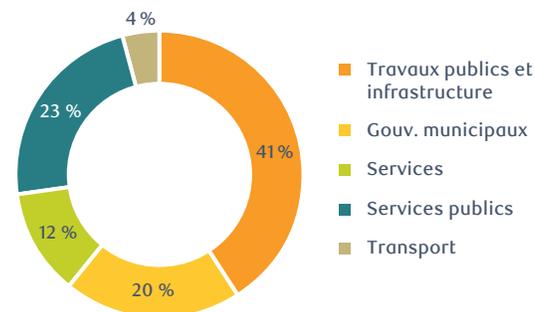
À long terme, 10 % des placements dans les comptes seront détenus dans des placements privés à revenu fixe, ce qui reflète nos cibles globales de répartition du portefeuille en matière de qualité de l'actif et de diversification sectorielle. La composition actuelle de notre portefeuille de placements privés à revenu fixe, pour les actifs du fonds général, est présentée à titre de référence.

Composition actuelle des portefeuilles de placements privés à revenu fixe (pour les actifs du fonds général)

Placements privés à revenu fixe par qualité



Placements privés à revenu fixe par secteur



Hypothèques commerciales

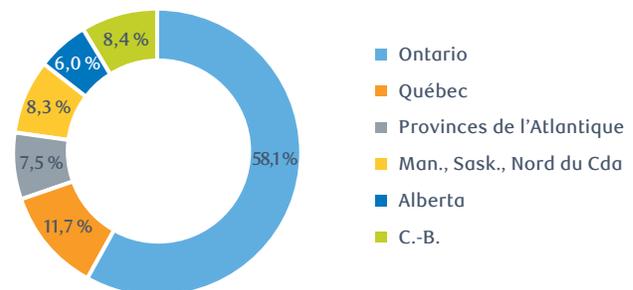
La Compagnie d'assurance vie RBC est un fournisseur d'hypothèques commerciales établi sur le marché canadien de l'immobilier commercial, avec une équipe de spécialistes des hypothèques. Cette équipe est appuyée par la solide plateforme hypothécaire de RBC, l'un des chefs de file en matière d'hypothèques au Canada depuis plus de 150 ans. Nous sommes également un prêteur agréé par la Société canadienne d'hypothèques et de logement.

L'équipe se concentre principalement sur l'acquisition d'hypothèques conventionnelles de premier rang à long terme qui répondent à nos critères de souscription rigoureux et à nos objectifs de diversification. Notre portefeuille actuel est composé d'actifs de grande qualité soigneusement sélectionnés, de partout au Canada et hautement diversifiés par type de propriété – détail, bureau, industriel, multifamilial, etc.

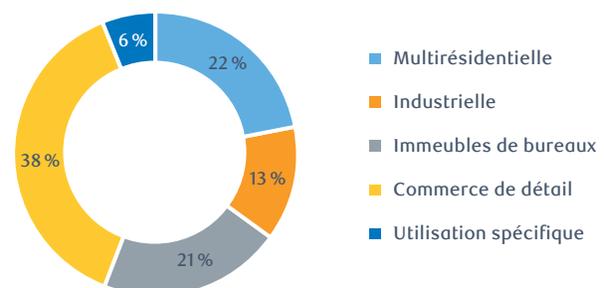
À long terme, 10 % des placements dans les comptes seront détenus dans des hypothèques commerciales, ce qui reflète nos cibles globales de répartition du portefeuille en matière de diversification par emplacement et propriété. La composition actuelle de notre portefeuille hypothécaire, pour les actifs du fonds général, est présentée à titre de référence.

Composition actuelle de notre portefeuille hypothécaire (pour les actifs du fonds général)

Hypothèques par emplacement



Hypothèques par type de propriété

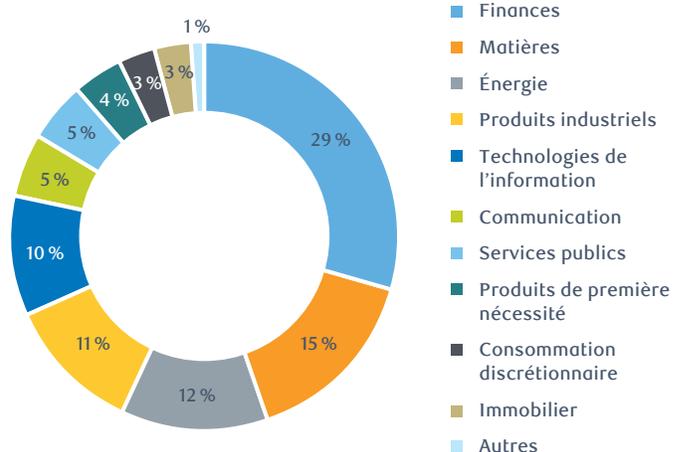


Titres de participation (actions ordinaires)

La pondération des actions sera investie pour émuler le rendement de l'indice composé S&P/TSX. Nous envisageons également d'accroître la diversification de la pondération des actions en répartissant une partie des placements dans des indices qui suivent l'indice Nasdaq et les actions mondiales. À titre d'illustration, l'exposition sectorielle de l'indice composé S&P/TSX (au 31 décembre 2019) est indiquée ci-contre.

Exposition sectorielle se rapportant à l'indice composé S&P/TSX (au 31 décembre 2019)

Actions ordinaires par secteur



Nom	Pondération (%)	Secteur
Shopify Inc.	6,42	Technologies de l'information
Banque Royale du Canada	6,05	Finances
La Banque Toronto-Dominion	4,98	Finances
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	3,94	Produits industriels
Enbridge Inc.	3,72	Énergie
La Banque de Nouvelle-Écosse	3,10	Finances
Soc. aurifère Barrick	2,87	Matières
Brookfield Asset Management Inc.	2,87	Finances
Corporation TC Énergie	2,45	Énergie
BCE Inc.	2,30	Communication
Banque de Montréal	2,13	Finances
Chemin de fer Canadien Pacifique Ltée	2,13	Produits industriels
Banque Canadienne Impériale de Commerce	1,86	Finances
Alimentation Couche-Tard Inc.	1,76	Produits de première nécessité

Biens immobiliers commerciaux

Le portefeuille d'actifs immobiliers commerciaux est diversifié dans un certain nombre de fonds en gestion commune de biens immobiliers commerciaux privés bien gérés et de premier ordre, et comprend un portefeuille

d'actifs diversifiés (détail, bureaux, multirésidentiel et industriel) dans tous les grands marchés du Canada. Le rendement engendré par les biens immobiliers commerciaux est stable puisqu'il est tiré du rendement des fonds en gestion commune.

Comparaison du rendement

Le tableau ci-dessous compare le rendement historique estimatif d'un placement pour le compte des polices avec participation RBC Vie (fondé sur une répartition d'actifs 50/50 entre les obligations – d'État et de sociétés – et les actions) au rendement d'autres catégories de titres conventionnels. Ce tableau est fourni à titre informatif seulement.

Année	Rendement hypothétique – Assurance vie entière avec participation de RBC Vie ^{1,2*}	Obligations de 10 ans du gouvernement du Canada	Rendement total de l'indice composé S&P/TSX	Indice des prix à la consommation
2002	0,7 %	5,7 %	-12,4 %	3,8 %
2003	12,6 %	5,3 %	26,7 %	2,1 %
2004	10,8 %	5,1 %	14,5 %	2,1 %
2005	13,9 %	4,4 %	24,1 %	2,1 %
2006	10,9 %	4,3 %	17,3 %	1,7 %
2007	7,0 %	4,3 %	9,8 %	2,4 %
2008	-6,9 %	4,0 %	-33,0 %	1,2 %
2009	15,6 %	3,9 %	35,1 %	1,3 %
2010	10,7 %	3,7 %	17,6 %	2,4 %
2011	5,9 %	3,2 %	-8,7 %	2,3 %
2012	8,1 %	2,3 %	7,2 %	0,8 %
2013	6,3 %	2,7 %	13,0 %	1,2 %
2014	8,1 %	2,6 %	10,6 %	1,5 %
2015	1,4 %	2,0 %	-8,1 %	1,6 %
2016	8,5 %	1,8 %	21,1 %	1,5 %
2017	5,6 %	2,2 %	9,1 %	1,9 %
2018	0,2 %	2,3 %	-8,9 %	2,0 %
2019	11,5 %	1,6 %	22,9 %	2,2 %
2020	4,7 %	0,7 %	5,6 %	0,7 %

¹ Ce rendement hypothétique n'est pas lié au taux d'intérêt du barème des participations. Il est plutôt estimé en fonction d'une répartition à 50/50 des obligations (mélange d'obligations d'État et de sociétés) et des actions. En revanche, le taux d'intérêt du barème des participations serait touché par le redressement lissé.

² Ce calcul du rendement historique hypothétique du compte RBC Vie ne comprend pas les rendements des placements privés à revenu fixe et des hypothèques commerciales. Ces catégories d'actifs font partie du portefeuille du compte. Ces actifs permettent de constituer les réserves qui seront utilisées pour verser les prestations de décès.

*Notes/Source :

Province – Indice de rendement total provincial de Bloomberg Barclays Canada (\$ CA – Non couvert)

Sociétés – Indice de rendement total d'obligations de sociétés de Bloomberg Barclays Canada (\$ CA – Non couvert)

Actions – indice composé de rendement global S&P/TSX

Biens immobiliers commerciaux – Indice immobilier annuel MSCI REALPAC Canada (Indice IPD)

Pour obtenir de plus amples renseignements,
veuillez joindre votre **conseiller en assurance** ou
visiter le site rbcassurances.com/assurance-croissance.



Assurances